

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq,
le 20 mai à dix-neuf heures,
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**
Date de la convocation : 14/05/2025
Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1^{ère} Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2^{ème} Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3^{ème} adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy et TELLIER Adrien, Mme ADET Florence
Absent : MM. LÉVEILLÉ David
M. PANNETIER Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/21 :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Emplacement des oeuvres de l'exposition *In Situ* 10 -

Monsieur Antoine JOSSET, président du Comité des fêtes, présente aux conseillers municipaux les projets artistiques proposés sur les bâtiments et espaces communaux dans le cadre de la 10^{ème} exposition d'art *In Situ* à *Saint-Pierre-sur-Rêve* qui se tiendra dans la commune du 14 juin au 28 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'installation d'oeuvres dans les lieux suivants :
 - Rue des Tisserands, place de l'Eglise, rue de l'Erve et rue Saint-Sylvain : bulles peintes sur la route par l'artiste Christian Poincheval
 - Sous les arcades, dans le lavoir, dans l'église et dans les salles communes : installation d'oeuvres
 - Sur les murs communaux : installation de bâches
 - Rue de l'Erve et butte Saint-Sylvain : installation d'oeuvres en dibond sur les poteaux
 - Un peu partout dans l'espace public (le nouveau terrain, les rives de l'Erve...) : installation de statues
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

